



**Avril 2024-3**

**Informations municipales :**

**Cérémonie du 8 mai :**

La Municipalité et l'Association des Anciens Combattants vous donnent RDV à la mairie le 8 mai à 11h00 pour la manifestation du souvenir au Monument aux Morts. Les enfants désirant venir chanter la Marseillaise sont les bienvenus. Un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

**Fermeture de la mairie :**

La mairie sera fermée toute la semaine du 29 avril au 5 mai 2024, seule la permanence du mardi 30 avril sera assurée de 17h à 19h.

Le vendredi 10 mai, la mairie sera également fermée.

**Elections Européennes :**

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 3 mai dernier délai (attention à la fermeture de la mairie ci-dessus). Pour cela, il suffit de se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Campagne de fauchage :**

La campagne de fauchage va débuter vers le 10 mai sur les voiries communales. Merci de procéder au débroussaillage des contours de vos coffrets électriques, compteurs d'eau, boîte d'assainissement, bordures d'entrée..., situés sur les talus afin qu'ils ne se trouvent pas endommagés par manque de visibilité.

**Informations CCAS :**

La fête de la famille (parents, grands-parents et enfants) sera organisée le **1<sup>er</sup> juin 2024** à partir de 18h sous le préau de l'école. A cette occasion, des bons d'achat seront distribués aux enfants nés entre le 15 mai 2023 et le 15 mai 2024, merci de s'inscrire en mairie avant le 24 mai.

Les bons d'achat aux collégiens sont supprimés (faute de participants). Par contre un bon cadeau sera offert aux collégiens passant de la 3<sup>ème</sup> vers une école supérieure sur présentation d'un certificat de scolarité. La distribution aura lieu lors des vœux du maire.

**Commission des jeunes :**

La cabane à livres est en peinture et décoration par la commission des jeunes, aucun livre n'est disponible pour le moment. Elle sera de nouveau disponible après les vacances de printemps.

Le **9 juin**, de 14h à 17h, sera organisé un tournoi de foot au profit du téléthon. Les jeunes de 6 à 17 ans pourront se faire connaître par l'intermédiaire du site internet « [mairie@norville.fr](mailto:mairie@norville.fr) » ou sur l'imprimé disponible en mairie.

**Dates à retenir :**

Dès à présent, veuillez noter que la kermesse de l'école aura lieu le samedi **22 juin**, ainsi que le cross de l'école et le pique-nique municipal le dimanche **23 juin**.